graduel pour l'usage de la chapelle pontificale, et le résultat de son travail fut publié, en 2 vol. in-fol., en 1614 et 1615, sous le titre de *Graduale*. On a de Giovanelli un grand nombre de compositions, des messes, des motets, des psaumes, des madrigaux, des canzonettes, des villanelles. Il a publié deux livres de *Motets* à cinq et à huit voix (Rome, 1592) ; deux recueils de *Madrigaux* (Venise, 1586 et 1587); *Canzonette* (Rome, 1592); *Le Villanelle* (1593), etc.

GIOVANETTI (François), jurisconsulte italien, né à Bologne, mort en 1586. La réputation qu'il acquit comme professeur de droit dans sa ville natale lui valut d'être appelé, en 1547, par le duc de Bavière, à Ingolstadt, dans les conditions pécuniaires les plus avantageuses, pour y enseigner la jurisprudence. Il reçut dans cette ville le droit de bourgeoisie, fut nommé par l'empereur Ferdinand conseiller aulique, et, après un séjour de dix-sept ans en Allemagne, se vit contraint, d'après les ordres exprès du sénat de Bologne, de revenir dans cette ville pour y enseigner le droit canonique. Giovanetti brilla surtout par sa méthode d'enseignement. Il composa des ouvrages de jurisprudence et d'histoire, qui ne sont pas à la hauteur de sa réputation, et dont on trouve la liste dans les *Notizie degli scrittori bolognesi* de Jean Fantuzzi.

GIOVANETTI (Jacques), jurisconsulte et économiste italien, né à Orta (province de Novare) en 1787, mort à Novare en 1849. Il était fils d'un chirurgien. Il tourna ses études vers la jurisprudence, se fit recevoir docteur en droit en 1807 et exerça la profession d'avocat à Novare. Nommé secrétaire, puis substitut du procureur du roi à Trente, après la formation du royaume d'Italie, Giovanetti fut destitué en 1814. Il reprit alors sa place au barreau de sa ville natale, et ne tarda pas à acquérir la réputation de premier avocat du Piémont. Tout en s'occupant de jurisprudence, Giovanetti fit une étude approfondie de l'économie politique. Divers ouvrages qu'il publia à partir de 1830 le placèrent au premier rang des économistes de l'Italie. En 1843, M. de Mornay, inspecteur général de l'agriculture en France, s'étant rendu en Piémont, fit appel aux lumières du savant Giovanetti et lui demanda l'élaboration d'un projet de législation sur les eaux, c'est-à-dire sur les droits que l'Etat, les communes et les particuliers peuvent avoir sur les eaux destinées à l'irrigation. En moins de trois semaines, l'avocat de Novare rédigea un important travail, qui fut imprimé par ordre du gouvernement français et distribué aux pairs et aux députés. Ce fut également lui qui rédigea les règlements de l'Institut des arts et métiers, fondé à Bologne par la comtesse Bellini, et dont il devint directeur. En 1847, Giovanetti, qui exerçait une grande influence sur l'esprit de Charles-Albert, prit la part la plus active aux réformes libérales qu'on introduisit dans la législation du Piémont et fut nommé, l'année suivante, sénateur et président du conseil d'Etat. Outre des discours et des articles d'économie politique, de législation, etc., on a de lui : *Sur le statut civil* (Novare, 1809, in-8°); *Sur les statuts novarais* (Turin, 1830, in-8°), où il allie d'une façon heureuse l'économie politique et la jurisprudence; *De l'abolition de la taxe des grains* (Turin, 1833, in-8°); *Sur la libre exportation de la soie grége du Piémont* (1834, in-8°), traité « magistral, » dit Romagnosi, dans lequel il se prononce en faveur de la liberté du commerce; *Du régime des eaux et particulièrement de celles qui servent aux irrigations*, lettre à M. J. de Mornay (Paris, 1844, in-8°). Ce dernier ouvrage a été publié en français.

Giovanna d'Arco, opéra italien en trois actes, livret de M. Solera, musique de M. Verdi, représenté pour la première fois à la Scala de Milan, en février 1845. La première représentation de cet ouvrage a eu lieu aux Italiens de Paris, le samedi 28 mars 1868, avec une pompe et des frais de mise en scène inusités et qui auraient pu être mieux employés.

Il est impossible d'imaginer un livret qui offense plus outrageusement l'histoire de France que celui de M. Solera. Il a l'air d'une gageure. Quelle idée s'est donc faite M. Verdi de l'autorité des traditions nationales françaises, pour accepter une telle donnée? Quelle opinion pouvons-nous, à notre tour, concevoir de son goût littéraire? La France s'est vengée généreusement, comme toujours, en adoptant les œuvres saillantes du maître parmesan et en consacrant sa gloire par ses suffrages; mais ce n'était pas une raison pour accueillir cette erreur de sa jeunesse, qu'il aurait dû depuis longtemps désavouer. En deux mots, Jeanne Darc est aimée du dauphin, et elle répond à son amour; son propre père joue un double rôle, aussi ignoble qu'invraisemblable, et livre sa fille aux Anglais. Le dénoûment se passe à Compiègne. Jeanne revient blessée au troisième acte, et, après avoir embrassé l'oriflamme, elle meurt de sa blessure, dans les bras de Charles VII et de son père.

On a répété à satiété dans la presse, à cette occasion, l'adage connu : *Ab ungue leonem.* Il est incontestable que la partition de la *Giovanna d'Arco* offre des beautés musicales qui ont, toujours et partout, mérité d'être remarquées; mais l'auteur n'était pas un adolescent, pas même un jeune homme; il avait alors trente et un ans. On a à cet âge la responsabilité du choix d'un poëme et la maturité du talent.

Laissons donc là le poëme; oublions-le s'il est possible. M. Verdi, d'ailleurs, nous rendra la tâche assez facile; car sa musique semble se soucier assez peu de l'interpréter fidèlement, et c'est le cas de dire ici : *Traduttore, traditore.* Elle en fait ressortir en maint endroit la conception fausse et ridicule. Nul ne pourra être surpris de la vivacité de notre critique. Les morceaux les plus saillants du premier acte sont le récit et la cavatine : *Sotto una quercia parvemi*, chanté par Niccolini; la cavatine : *Sempre all' alba ed alla sera*, chantée par Mlle Adelina Patti, qui a revêtu l'armure de l'héroïne et qui a prêté son admirable talent au rôle le plus ingrat de son répertoire; un trio sans accompagnement. Dans le second acte, l'air de baryton : *Franco son io*, et la romance : *Speme al vecchio*, chantés par le père de Jeanne (Steller); mais la marche triomphale et les chœurs d'anges et de démons produisent bien peu d'effet. Ce finale est manqué. Le compositeur se relève au troisième acte. Après la description orchestrale assez médiocre d'une bataille, on remarque la romance de Carlo : *Quale piu fido amico*, et une belle marche funèbre avec chœurs. Les masses chorales y sont employées avec la plus heureuse habileté. L'effet musical est excellent; mais ce morceau, d'une qualité supérieure, est lié trop intimement à une situation absurde pour garantir l'avenir de ce déplorable ouvrage.

GIOVANNALE s. m. (djio-van-na-lé — de l'ital. *Giovanne*, Jean). Hist. relig. Membre d'une secte fondée en Corse au XVIe siècle. ‖ Pl. GIOVANNALI.

GIOVANNI (SAN-), ville d'Italie, prov. d'Arezzo; 3,800 hab. Evêché; coutellerie. Patrie de Masaccio et du peintre Giovanni da San-Giovanni. Cathédrale décorée de fresques de Giovanni. Dans l'église Saint-Laurent, *Madone*, par Masaccio.

GIOVANNI (Francesco DI), peintre et bénédictin italien, né vers 1400. Il compta le Pérugin parmi ses élèves et fut l'un des meilleurs peintres de vitraux de son époque.

GIOVANNI (SER), nouvelliste italien du XIVe siècle, sur la vie duquel on n'a aucun renseignement positif. On conjecture qu'il était notaire (à cause de son titre de *ser*) à Florence, et qu'il fut exilé pour son attachement au parti guelfe. Il se retira au château de Dovadola, près de Forli, où il composa son *Pecorone*, recueil de cinquante nouvelles dont le fond est emprunté aux vieux fabliaux italiens et français et n'offre pas un grand intérêt, mais dont le style, suivant Ginguené, est estimé par les Italiens presque autant que celui de Boccace. Une des éditions les plus correctes est celle de Livourne (1793, 2 vol.).

GIOVANNI DA FIESOLE, célèbre peintre italien. V. ANGELICO.

GIOVANNI-IN-FIORE, ville d'Italie, prov. et à 40 kilom. E. de Cosenza, au confluent de l'Arvo et du Neto; 10,474 hab.

GIOVANNI MAURO D'ARCANO, poëte italien. V. ARCANO.

GIOVANNI-IN-PERCICETO (SAN-), ville d'Italie, prov. et à 17 kilom. N.-O. de Bologne, sur le canal de Ceato; 13,889 hab.

GIOVANNI-ROTONDO (SAN-), ville d'Italie, prov. de Foggia, près du mont Gargano, à 28 kilom. E. de San-Severo; 7,429 hab. Culture de la vigne et du mûrier.

GIOVANNI-IN-VAL-D'ARNO (SAN-), ville d'Italie, sur l'Arno, à 44 kilom. S.-E. de Florence; 3,800 hab.

GIOVANNINI (Jacques-Marie), peintre et graveur italien, né à Bologne en 1667, mort à Parme en 1717. Il abandonna de bonne heure la peinture, découragé par la perfection des œuvres des maîtres, et se livra entièrement à la gravure à l'eau-forte et au burin. Ses principales pièces sont : *Vie de saint Benoît*, d'après L. Carrache (20 feuilles); la *Coupole de Saint-Jean de Parme*, d'après le Corrége (12 feuilles); le *Christ donnant la communion aux apôtres*, d'après Franceschini. Une partie de sa vie fut occupée à la reproduction de la collection de médailles du duc de Parme; il en grava 2,000, qui furent publiées de 1694 à 1717. Le texte est du jésuite P. Pedrusi.

GIOVENAZZO, ville d'Italie, prov. et à 19 kilom. N.-O. de Bari, près de l'Adriatique; 9,075 hab. Place forte, archevêché. Maison de refuge pour les enfants trouvés, mendiants et vagabonds. Fabrication de tapis de laine. Petit port de cabotage; foires importantes.

GIOVENE (Joseph-Marie), savant italien, né à Molfetta (Pouille) en 1753, mort dans cette ville en 1837. Il fut successivement chanoine de Molfetta, grand vicaire de ce diocèse (1781), vicaire apostolique de Lecci (1804) et membre du parlement napolitain pendant la courte révolution de 1816. Tout en remplissant ses fonctions ecclésiastiques, Giovene s'adonna, avec une ardeur que l'âge ne ralentit point, à l'étude des sciences physiques et naturelles. Pendant une excursion qu'il fit dans les montagnes de la Pouille, il découvrit, près de Molfetta, un gisement de nitre dans le cratère de Pulo (1783). Giovene entra en relation avec les savants les plus distingués et composa de nombreux écrits, qui attestent son savoir, mais qui manquent d'originalité et de profondeur. Nous citerons, entre autres : *Voyage à la nitrière naturelle qui se trouve à Molfetta* (1788), traduit en français par Zimmermann (1789, in-8°); *Avis pour la destruction des insectes qui rongent la pulpe de l'olive* (Naples, 1792, in-8°); *Instruction sur la culture du coton nankin* (Milan, 1792); la *Mia villegiatura* (Parme, 1804, in-12), ouvrage philosophique et sentimental; *De la formation du nitre* (Modène, 1819), etc. On a de lui, en outre, un grand nombre de manuscrits publiés dans les *Opuscoli scelti di Milano*, dans les *Memorie della Societa italiana di Modena*, etc.

GIOVENONE (Girolamo), peintre italien, né à Verceil dans la seconde moitié du XIVe siècle. Il fit sortir la peinture de l'état de barbarie dans lequel elle se trouvait alors dans sa ville natale. Parmi ses tableaux, on cite particulièrement un *Christ ressuscité avec sainte Marguerite, sainte Cécile et deux anges*, toile fort remarquable et d'un grand caractère, qu'on voit aux Augustins de Verceil.

GIOVINI (Bianchi), publiciste italien. V. BIANCHI.

GIOVIO, nom de plusieurs historiens et poëtes italiens. V. JOVE.

GIPE s. f. (ji-pe). Sorte de sarrau ou de souquenille que les paysans et les gens du peuple mettaient autrefois par-dessus leur pourpoint.

GIP-GIP ou **GIPGIP** s. m. (jip-jip). Ornith. Espèce de martin-pêcheur qui habite le Brésil.

GIPHANIUS, jurisconsulte et philologue allemand. V. GIFFEN.

GIPON s. m. (ji-pon — rad. *gipe*). Techn. Gros pinceau ou morceau de laine dont se sert le corroyeur pour étendre sur les peaux la cire, l'huile, le suif et diverses autres matières.

GIR, nom que les Tchouktchis, habitants du nord-est de la Sibérie, donnent à leurs idoles. Ces idoles consistent en morceaux de bois grossièrement sculptés, qu'ils frottent avec de la moelle de renne dans leur cérémonies religieuses.

GIRA (Flavio), marin napolitain à qui on a attribué l'invention de la boussole. V. GIOJA.

GIRAC (Paul-Thomas, sieur DE), littérateur et hébraïsant français, né à Angoulême et conseiller au présidial de cette ville, au commencement du XVIIe siècle, mort en 1663. Il avait du savoir et des connaissances en littérature; mais il est vraisemblable que sa célébrité n'aurait pas dépassé les bornes de l'Angoumois, sans la querelle qui s'engagea entre lui et Costar, au sujet du mérite de Voiture, rabaissé par Girac, exalté par Costar. Ce fut, sept ans durant, un échange d'arguments français, grecs et latins, et surtout d'injures polyglottes. Aujourd'hui, où l'on ne lit plus Voiture, personne ne songe aux défenses de Costar et aux attaques de Girac; il nous suffit donc d'avoir indiqué en deux mots ces venimeuses querelles, qui ont laissé de nombreuses traces dans les ouvrages du temps.

GIRAC (François BAREAU DE), prélat né à Angoulême en 1732, mort en 1820. Il devint successivement vicaire général du diocèse d'Angoulême, évêque de Saint-Brieuc (1766), évêque de Rennes (1769) et fut pourvu de bénéfices considérables. Lorsqu'éclata la Révolution, Girac se signala par sa résistance aux décrets de l'Assemblée nationale concernant les réformes ecclésiastiques, refusa de prêter le serment exigé par la constitution civile du clergé, fut remplacé sur son siége par l'abbé Lecoz et quitta la France en 1791. Il vivait à Saint-Pétersbourg dans l'intimité du dernier roi de Pologne, Stanislas Poniatowski, lorsque Pie VII conclut le Concordat (1801) et lui demanda sa démission. Le prélat, qui désapprouvait formellement la condescendance du pontife envers le gouvernement républicain, adressa à Pie VII, non pas sa démission pure et simple, mais sa démission motivée sur son âge, et joignit à cet acte des observations respectueuses, mais énergiques, sur les mesures générales du Concordat. De retour en France, Girac devint chanoine du chapitre de Saint-Denis.

GIRAFE s. f. (ji-ra-fe — ar. *zorafeh*, qui vient probablement lui-même du mot égyptien *soraphe*, composé de deux racines qui signifient rigoureusement *long col* ou *tête allongée;* tel est, en effet, le caractère le plus frappant de la girafe, venue des contrées situées au midi de l'Egypte. Aussi est-elle plusieurs fois figurée sur les monuments et dans les peintures des manuscrits égyptiens). Mamm. Genre de ruminants : *Les Romains ont possédé des* GIRAFES *vivantes dans leurs cirques.* (P. Gervais.)

Sur ses deux courts jarrets accroupissant son corps,
La *girafe* en avant reçut de longs supports.
DELILLE.

— Astron. Constellation de l'hémisphère boréal.

— **Encycl.** Les *girafes* forment, dans l'ordre des ruminants, un genre des plus faciles, le plus facile peut-être, à distinguer. Elles sont caractérisées par des cornes pleines, persistantes, communes aux deux sexes, à extrémité plane, avec une couronne de longs poils; les oreilles longues et pointues; point de mufle; la lèvre supérieure entière; trente-deux dents, savoir huit incisives à la mâchoire inférieure seulement, et six molaires de chaque côté à chaque mâchoire; le cou très-long, muni d'une crinière sur la face supérieure; la ligne dorsale oblique; les poils ras; quatre mamelles inguinales; la queue courte et terminée par un flocon de longs poils; les jambes de devant beaucoup plus longues que celles de derrière.

Les *girafes* constituent un genre à part, qui forme à lui seul une famille distincte. La disposition de leur pelage les fait ressembler aux panthères ou aux léopards; mais ce n'est là qu'une analogie toute superficielle. Leurs véritables affinités sont avec les ruminants, dont elles ont toute l'organisation. Leur forme générale et leurs mœurs les rapprochent des chameaux ; mais c'est surtout aux cerfs qu'elles se rattachent par leurs caractères essentiels, tels que le système dentaire et la disposition des pieds.

Toutefois, leurs cornes les éloignent de tous les ruminants; elles sont persistantes et non caduques, et repoussent périodiquement, comme celles des cerfs; d'autre part, elles ne sont pas enveloppées dans un étui de matière cornée, comme celles des antilopes, des chèvres ou des bœufs. « Chez les *girafes*, dit M. P. Gervais, les cornes sont composées de deux parties, l'une enveloppante, qui est formée par la peau un peu épaissie et recouverte de quelques poils, principalement à l'extrémité supérieure; la seconde, enveloppée, osseuse, et constituant une véritable épiphyse, d'abord fixée à l'os frontal par une couche cartilagineuse, puis intimement unie à lui, après que les progrès de l'ossification ont solidifié les parties cartilagineuses elles-mêmes. Ces deux épiphyses frontales, que l'on a connues dans tous les temps, s'accroissent à mesure que l'animal avance en âge; mais néanmoins elles ne prennent jamais un grand développement; il est même rare qu'elles dépassent en hauteur la moitié de la longueur de la tête. Dans ces derniers temps, une particularité plus singulière encore et caractéristique des *girafes* est venue fixer l'attention des naturalistes; nous voulons parler de la troisième corne, que l'on remarque sur la tête de ces animaux, troisième corne qui est semblable aux deux autres par sa composition, mais qui est plus petite et se trouve sur le chanfrein. Dans beaucoup de cas, cette corne est représentée par une simple tubérosité. Cette disposition de corne triple ne se présente chez aucun autre animal. »

Les *girafes*, par leur taille, qui dépasse quelquefois 7 mètres de hauteur totale, peuvent rivaliser avec les plus grands mammifères; toutefois, elles n'ont pas ces formes massives et trapues qu'on observe chez d'autres ruminants, tels que les bœufs, et surtout chez les grands pachydermes. Leurs formes sont, au contraire, légères, on pourrait même dire grêles pour leur dimension. La tête, la langue, le cou, bien que composé seulement de sept vertèbres, les jambes, surtout les antérieures, se font remarquer par leur longueur; le tronc lui-même n'a pas un gros volume. Leurs lèvres sont amples; la supérieure assez mince et avancée, mais point fendue comme celle des chameaux; la langue est susceptible d'exécuter des mouvements très-variés. Les narines ne sont point percées dans un mufle, et la peau qui les environne n'est pas dénudée et abondamment pourvue de cryptes mucipares. Leurs yeux sont très-grands et elles n'ont pas de larmiers. Enfin, leurs quatre extrémités sont terminées par des sabots fourchus, mais non accompagnés de sabots rudimentaires.

Jusqu'à nos jours, les naturalistes n'avaient reconnu qu'une seule espèce de *girafe;* mais, en 1827, le pacha d'Egypte ayant consulté le consul de France au Caire sur un envoi d'animaux qu'il voulait faire, et celui-ci ayant désigné une *girafe*, le pacha en fit aussitôt demander dans le Sennaar et au Darfour. De pauvres Arabes, sur la lisière des terres cultivées entre ces deux provinces, en nourrissaient deux très-jeunes; elles furent bientôt conduites et vendues au gouverneur du Sennaar, qui les envoya en présent à Méhémet-Ali, lequel, à son tour, en donna une au Muséum d'histoire naturelle de Paris. C'est sur cet individu qu'on remarqua plusieurs caractères anatomiques qui ne convenaient point à l'espèce connue, celle du Cap, et l'on constata dès lors qu'il y avait au moins deux espèces de *girafe*. Geoffroy Saint-Hilaire appela la nouvelle espèce *girafe du Sennaar*, du nom du pays où elle vit.

La *girafe*, dans son pays natal, broute les sommités des arbres, préférant les plantes de la famille des mimosas, qui y abondent; mais il paraît qu'elle peut sans inconvénient changer ce régime contre tout autre régime végétal. Celle que reçut Florence en 1486, et qui quêtait ses repas aux premiers étages des maisons, se nourrissait de fruits du pays, et particulièrement de pommes. Celle qu'on reçut au Jardin des plantes en 1827 était nourrie autrement : ses repas ordinaires se composaient de grains mélangés de maïs, d'orge et de fèves de marais brisées au moulin; pour boisson, on lui donnait du lait, matin et soir. On a, depuis, assez peu modifié la manière de nourrir celles qu'on a possédées dans le même établissement, où, d'ailleurs,

elles ont toujours peu vécu. Quand elle broute, la *girafe* saisit le feuillage d'une façon très-singulière : elle sort sa langue longue, rugueuse, très-étroite, et l'enroule autour de l'objet dont elle veut s'emparer. Ce qui montre, au surplus, que la *girafe* est appelée à brouter les hautes branches des arbres, c'est la gêne qu'elle manifeste quand elle est obligée de prendre quelque chose à terre. Pour y parvenir, elle écarte d'abord un des pieds de devant, puis l'autre, recommence à plusieurs reprises le même manége, et ce n'est qu'après ces tentatives réitérées qu'elle se détermine à baisser le cou et à porter ses lèvres et sa langue sur l'objet qui lui est offert.

La *girafe* ne peut marcher que l'amble, et la longueur de ses jambes rend sa marche fort rapide, malgré le rapprochement trop considérable et l'inégalité de ses membres antérieurs et de ses membres postérieurs. Poursuivie, elle fuit avec beaucoup de vélocité; mais le défaut d'ampleur de ses poumons ne lui permet pas de fournir une longue course.

Le lion est l'ennemi le plus redoutable de la *girafe*. Il ne l'attaque jamais au désert, mais se place en embuscade dans les forêts de mimosas, où les *girafes* vont brouter, ou sur le bord des ruisseaux qui servent à les désaltérer. Aussi les *girafes* n'entrent-elles pas sans de grandes précautions dans les lieux qui peuvent receler leur ennemi. Si elles l'aperçoivent à une certaine distance, elles s'enfuient. Si l'ennemi est trop près, elles prennent le parti de se défendre, et trouvent en ces rencontres un courage surprenant dans ce doux et charmant animal. La victoire ne reste pas toujours au plus fort des deux. La *girafe* se sert contre le lion de ses jambes de devant, dont elle le frappe à la tête avec une telle violence qu'il résiste difficilement aux premiers coups qui lui sont portés. Mais s'il parvient à s'y soustraire, il attaque la *girafe* à son avantage, et celle-ci n'a plus aucun moyen de défense.

La *girafe* sert de nourriture aux peuples des parties centrales de l'Afrique. Sa chair passe pour être très-succulente.

Moïse est le plus ancien des écrivains qui ont parlé de la *girafe*. Dans le *Deutéronome* (XIV, 5), il la place parmi les animaux dont il est permis de se nourrir. On peut s'étonner du silence d'Aristote sur cet animal; on en doit conclure que, non-seulement elle était de son temps inconnue des Grecs, mais que même elle ne se trouvait pas alors en Egypte; car Aristote, ayant voyagé dans ce pays, n'aurait pas manqué de la faire connaître. Les Romains eurent des occasions multipliées d'étudier chez eux cet animal.

« Les Ethiopiens, dit Pline, appellent *nabun* un animal qui ressemble au cheval par le cou, au bœuf par les pieds et les jambes, au chameau par la tête, et dont le pelage est roussâtre et marqué de taches blanches, ce qui lui a valu la dénomination de *camelo-pardalis*. C'est dans les jeux du cirque, donnés par le dictateur César, qu'on le vit pour la première fois à Rome. » Jules-César fut donc le premier qui fit voir une *girafe* vivante en Europe, l'an 708 de Rome. Depuis, plusieurs en firent venir à Rome, soit pour les jeux du cirque, soit dans les triomphes sur les princes africains. Gordien III en fit paraître jusqu'à dix à la fois, que le tyran Philippe, son successeur, se donna peu après le plaisir barbare de faire tuer sous ses yeux. Albert le Grand, dans son traité *De animalibus*, est le premier écrivain moderne qui ait parlé de la *girafe*. En 1486, un des Médicis en posséda une à Florence; elle y vécut même assez longtemps. La *girafe* que le pacha d'Egypte donna à Charles X, en 1827, et qui fit courir tout Paris, est la première qu'on y ait amenée vivante.

Girafe (LA), à-propos de MM. Théaulon, Théodore Anne et Gondelier, représenté à Paris sur le théâtre du Vaudeville, en 1827. Dans l'été de 1827, la ménagerie du Jardin des plantes ayant reçu une hôtesse fort aimable et d'un genre tout nouveau, bête inconnue et merveilleuse, toute la badauderie parisienne fut en mouvement, et la *Girafe* servit de marraine à toutes les modes du jour. La pièce que nous citons ici pour ordre, inspirée par ce *gros* événement, ne manqua pas pourtant de joindre à ses traits satiriques quelques couplets bien sentis en l'honneur de Léonidas et des Grecs, alors non moins favorisés de l'engouement du public que la *Girafe*. La lutte héroïque de la Grèce contre les Turcs inspirait alors Béranger, Casimir Delavigne et tous les poëtes; elle faisait battre tous les cœurs, et la pièce de Pichat, *Léonidas*, jouée aux Français, mettait dans toutes les bouches le nom du héros des Thermopyles dont le dévouement venait d'être renouvelé par Botzaris à Missolonghi (1822). Aussi les bravos ne faillirent pas au vaudeville; mais la *Girafe*, bien entendu, en prit pour elle la plus belle part.

Giralda ou la **Nouvelle Psyché**, opéra-comique en trois actes, paroles de Scribe, musique d'Adolphe Adam, représenté à l'Opéra-Comique le 20 juillet 1850. Cet ouvrage est le meilleur, au point de vue musical, du compositeur populaire. Les situations variées et piquantes du livret lui ont offert une occasion excellente de s'abandonner à sa verve ingénieuse et à de jolis détails d'instrumentation. La donnée de la pièce est aussi invraisemblable et aussi peu poétique que celle de la plupart des autres opéras-comiques de Scribe. Les scènes en sont toutefois généralement amusantes. Un roi d'Espagne accompagne la reine dans un pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle, et s'arrête dans la ferme de Ginès, fiancé de Giralda. Celle-ci aime en secret un cavalier qu'elle rencontre sans cesse sur son chemin, mais dont elle n'a pu connaître les traits. Ce cavalier est obligé de se cacher pour quelque délit politique. Il donne au fermier Ginès six cents ducats pour prendre sa place à l'autel, et il devient l'époux de Giralda. Apprenant l'arrivée du roi, le nouveau marié prend la fuite. Pendant son absence, mille incidents se succèdent, et la pauvre Giralda se croit tour à tour l'épouse de Ginès, d'un vieux seigneur nommé don Japhet, jusqu'à ce que la reine, ayant accordé la grâce de don Manoël, celui-ci vienne enfin se déclarer le vrai mari de celle qu'il aime. L'ouverture se compose d'un *fandango* assez joli. On y remarque un passage chromatique d'un bel effet. Au premier acte, on distingue un chœur accompagné de castagnettes, une ariette de Giralda, un duo bouffe et un autre duo charmant : *Dans l'église du village*, dont la reprise : *Ah! l'excellente affaire*, a beaucoup d'entrain. L'air de basse chanté par Bussine est d'une bonne facture. Au second acte, nous signalerons le duo : *Dieu d'amour et de mystère*, et le final dans lequel Mlle Miolan exécutait des tours de force d'agilité vocale. Le troisième acte renferme aussi un quintette bouffe : *Eh! eh! eh!* bien traité, et les couplets de Giralda : *Mon mari, mon vrai mari.* Mlle Miolan, Mlle Meyer. Bussine, Audran, Sainte-Foy et Ricquier ont interprété avec talent cet opéra, qui a été repris en 1876 au Théâtre-Lyrique.

GIRALDÈS (J.-A.-C.), chirurgien français, né à Paris en 1808. Après avoir été interne des hôpitaux et prosecteur à Clamart, il se fit recevoir docteur en médecine en 1836. Il est devenu successivement depuis lors agrégé de la Faculté (1844), médecin du bureau central et chirurgien de l'hospice des Enfants trouvés. Ses principaux ouvrages sont : *Études anatomiques sur l'organe de l'œil chez l'homme* (1836, in-4°); *Luxation de la mâchoire* (1844, in-4°); *Du degré d'utilité de l'anatomie comparée dans l'étude de l'anatomie humaine* (1846, in-8°); *Des maladies du sinus maxillaire* (1851, in-8°); *Leçons classiques sur les maladies chirurgicales des enfants* (1867 et suiv., in-8°), ouvrage important composé de quatre parties.

GIRALDEZ (Joachim-Pedro CASADO), géographe portugais, mort vers 1850. Il suivit d'abord la carrière des armes, puis devint consul en France. Ce savant, que Balbi considère comme le premier géographe de son pays, a composé à Madère plusieurs ouvrages qu'il a publiés à Paris. Les plus remarquables sont : *Tableau des colonies et des professions anglaises dans les quatre parties du monde* (Paris, 1814), et *Tratado completo de cosmographia e geographia historica, phisica e commercial, antiga e moderna* (Paris, 1825 et suiv., 4 vol. in-8°).

GIRALDI (Lilio-Grégoire), mythologue, poëte et érudit italien, né à Ferrare en 1479, mort en 1552. Il habita successivement Naples, Carpi, Milan, Modène, se lia dans chacune de ces villes avec les personnages les plus distingués, au nombre desquels se trouvaient Sannazar, Pontano, Chalcondyle, devint ensuite précepteur d'un des fils de Bianca Bentivoglio, puis se rendit à Rome, où il fut logé dans le Vatican et nommé protonotaire apostolique. Lors du sac de Rome, en 1527, Giraldi perdit sa bibliothèque et tout ce qu'il possédait; bientôt après, son protecteur, le cardinal Rangone, vint à mourir. Il se rendit alors auprès de Jean-François Pic, prince de la Mirandole, qui lui donna un asile, mais qui périt assassiné en 1533. Ce crime mit le comble aux disgrâces de Giraldi. Se trouvant sans ressources, il reprit le chemin de sa ville natale, où il passa les dernières années de sa vie, torturé par la goutte, perclus des pieds et des mains, respirant encore, selon son expression, mais ne vivant plus. Il mourut dans la détresse, s'il faut s'en rapporter à ce que Montaigne écrit de lui : « J'entens, avec une grande honte de nostre siècle, qu'à nostre veüe un très excellent personnage est mort en estat de n'avoir pas son saoul à manger. » Giraldi était un des hommes les plus savants de son siècle et fort admiré de ses contemporains. Son ouvrage capital est l'*Historia de diis gentium* (Lyon, 1565), le meilleur traité sur la mythologie païenne avant les travaux modernes. Parmi ses autres ouvrages, nous citerons : *De musis syntagma* (Strasbourg, 1512, in-8°); *Poemata* (Lyon, 1536, in-8°), recueil de ses poésies; *De re nautica libellus* (Bâle, 1540); *Historiæ poetarum tam græcorum quam latinorum dialogi decem* (Bâle, 1545, in-8°), etc. Les *Œuvres* complètes de Giraldi ont été publiées à Bâle (1580, 2 vol. in-fol.) et à Leyde (1696, in-fol.).

GIRALDI (Jean-Baptiste), surnommé **Cinthio**, célèbre littérateur et auteur dramatique, né à Ferrare en 1504, mort dans cette ville en 1573. Il était de la même famille que le précédent, et avait successivement professé la médecine, la philosophie et les belles-lettres à l'université de Ferrare, lorsque, vers 1542, le duc Hercule II d'Este lui donna l'emploi de secrétaire d'Etat, qu'il conserva sous Alphonse II. A la suite d'une querelle qu'il eut en 1560 avec J.-B. Pigna, au sujet du *Giudizio intorno a romanzi*, dont chacun d'eux se prétendait l'auteur, Giraldi tomba en disgrâce. Il se rendit alors à Mondovi, où, pendant plusieurs années, il professa les belles-lettres, puis occupa une chaire d'éloquence à Pavie, devint membre de l'Académie des *Affidati* et reçut en entrant dans ce corps littéraire le surnom de *Cinthio*, dont, à partir de ce moment, il signa ses productions. Tourmenté par la goutte, Giraldi retourna dans sa ville natale, espérant y trouver un soulagement à ses souffrances; mais il mourut peu de mois après. Giraldi Cinthio se rendit surtout célèbre par ses tragédies. Il en composa neuf, dont la plus connue est *Orbecche* (1541), et qui ont été publiées sous le titre de *Tragedie di M.-G.-B. Giraldi Cinthio* (Venise, 1583, in-8°). Parmi ses autres ouvrages, nous citerons : *Epicedium de obitu divi Alphonsi* (Ferrare, 1537, in-4°); *le Fiamme* (Ferrare, 1548, in-8°); *Discorsi intorno al comporre de romanzi, delle comedie, delle tragedie e di altre maniere di poesie* (Venise, 1554, in-4°); *Commentario delle cose di Ferrara e di principi da Este* (Venise, 1556, in-8°); *Ercole*, poëme épique (Modène, 1557, in-4°); *Gli hecatommithi ne' quali si contengono novelle e dialoghi* (Monte-Regale, 1562, 2 vol. in-8°), trad. en français sous le titre de : les *Cent excellentes nouvelles de J.-B. Giraldi, mises en français* par G. Chappuys (Paris, 1583, 2 vol. in-8°).

GIRALDIEN s. m. (ji-ral-di-ain). Ornith. Nom vulgaire de la marouette. ‖ On l'appelle aussi GIRADINE.

GIRALDUS CAMBRENSIS, savant anglais. V. BARRY (Gerald).

GIRANDE s. f. (ji-ran-de — du lat. *gyrus*, cercle). Hydraul. Gerbe, faisceau de jets d'eau.

— Pyrotechn. Gerbe, bouquet, faisceau de fusées volantes.

GIRANDOLE s. f. (ji-ran-do-le — du lat. *gyrus*, cercle). Chandelier à plusieurs branches, destiné à occuper le milieu d'une table : GIRANDOLE *d'argent, de vermeil, de cristal.* GIRANDOLE *chargée de bougies.*

— Modes. Assemblage de pierres précieuses dont les femmes ornent leurs oreilles : *Les femmes de Sagonte jetèrent dans les flammes qui consumaient les trésors de l'Etat leurs* GIRANDOLES *et autres objets précieux.* (Moléon.)

— Art culin. Assiette montée, qui a deux ou trois étages. ‖ On dit plus ordinairement ASSIETTE ÉTAGÈRE.

— Pyrotechn. Pièce d'artifice consistant en une roue horizontale, sur la jante de laquelle on fixe deux fusées qui brûlent à la fois, opposées l'une à l'autre.

— Bot. Réunion de fleurs dont les pédoncules, disposés en verticilles, sont de moins en moins longs à partir de la base, et affectent ainsi la forme d'un chandelier à plusieurs branches : *L'amaryllis oriental et l'agave d'Amérique offrent des exemples de* GIRANDOLES. ‖ *Girandole d'eau*, Nom vulgaire des charagnes et de l'hottonie des marais ou plumeau.

— Arboric. Taille des arbres à fruits, qui consiste à leur donner la forme d'une pyramide dans laquelle les branches sont disposées en étages de moins en moins étendus en largeur.

— **Encycl.** Arboric. La *girandole* diffère de la pyramide ou de la quenouille en ce que la tige de l'arbre, alternativement garnie et dépourvue de branches, présente une suite d'étages réguliers, disposés en rond et diminuant de largeur et d'épaisseur à mesure qu'ils s'élèvent. Sa formation diffère fort peu de celle des quenouilles. On emploie pour cela des arbres nains, greffés rez terre, et qui sont garnis de branches latérales dans toute leur longueur; le sommet de l'arbre se termine en une pyramide plus ou moins aiguë. La forme en *girandole* convient surtout aux climats du Midi; dans le Nord, elle est à peu près abandonnée aujourd'hui, et ne se retrouve guère que dans quelques anciens jardins. On la remplace avantageusement par la pyramide et la quenouille.

GIRARD s. m. (ji-rar). Ornith. Nom vulgaire du geai.

GIRARD (Jacques), érudit français, né à Tournus (Bourgogne) au commencement du XVIe siècle, mort vers 1583. Il s'occupa d'une façon particulière de l'alchimie, de la science cabalistique. Il a publié : *Anchora utriusque juris* (Lyon, 1551, in-4°); *De l'admirable puissance de l'art et de la nature* (Lyon, 1557, in-12), trad. de Roger Bacon; *De la transformation métallique* (Paris, 1561); *Des choses merveilleuses en nature*, trad. de l'italien du P. Célestin (Lyon, 1557), etc.

GIRARD (Jean), jurisconsulte et poëte français, né à Dijon en 1518, mort en 1586. Il passa son doctorat à Dôle, se fit connaître par des poésies satiriques, qui lui attirèrent de vives inimitiés, adopta les idées libérales et protestantes, au dire de de Bèze, et eut sa maison et sa bibliothèque pillées par les catholiques, pendant un voyage qu'il avait fait. Par la suite, Girard remplit, pendant plusieurs années, les fonctions de maire à Auxonne, où il mourut. Il a composé en latin et en français des poésies parmi lesquelles on estime surtout ses épigrammes. Ses principaux recueils sont : *Stichostratia, epigrammaton centuriæ quinque* (Lyon, 1552, in-4°); *Metamorphosis novem sororum* (Lyon, 1558, in-8°); *Chants du premier avénement de Jésus-Christ* (1560, in-8°); *Chansons de carême* (1560); *Epigrammaton legalium liber facetissimus* (Lyon, 1576); *Poemata nova* (1564); *Traité auquel est naïvement dépeint le sentier que doit tenir l'homme pour bien et heureusement régir et gouverner les actions de sa vie* (Lyon, 1579).

GIRARD (Albert), géomètre hollandais, né vers la fin du XVIe siècle, mort en 1634. On a de lui un *Traité de trigonométrie* (La Haye, 1626), où, comme Viète, il réduit de moitié le nombre des cas distincts que peuvent présenter les triangles sphériques, au moyen de la considération du triangle supplémentaire qu'il nomme réciproque. On remarque, dans le même ouvrage, l'énoncé de ce théorème que les trois quadrilatères inscrits à un même cercle que l'on peut former avec quatre côtés donnés, en en changeant l'ordre, ont la même surface représentée par le produit des trois diagonales distinctes qu'ils présentent, divisé par le double du diamètre du cercle circonscrit. Albert Girard a publié aussi (1629) un ouvrage sur l'algèbre, où l'on remarque des idées justes sur les racines négatives; enfin, on lui doit une édition, avec commentaires, des *Œuvres de Stevin* (Leyde, 1634). Il annonça en plusieurs endroits de ses ouvrages avoir rétabli les porismes d'Euclide; mais ce travail n'a pas vu le jour; il est vraisemblablement perdu.

GIRARD (Guillaume), écrivain français, mort en 1663. Il fut grand archidiacre d'Angoulême et secrétaire du duc d'Epernon, dont il a écrit la *Vie* (1655, in-fol.), ouvrage plusieurs fois réédité. Il a écrit aussi : *Vie de Balzac*, publiée en tête des œuvres de cet auteur; *Apologie du duc de Beaufort*, satire contre la cour insérée dans les œuvres de La Rochefoucauld.

GIRARD (Antoine), jésuite et écrivain ascétique français, né à Autun en 1603, mort à Paris vers 1680. Il a écrit plusieurs ouvrages ascétiques, parmi lesquels nous citerons : la *Peinture de l'innocence* (Paris, 1646); *Combats mémorables et victoires des saints avec diverses images* (1647); *Peintures sacrées sur toute l'Écriture* (1653, in-fol.); *Idée d'une mort pieuse et chrétienne dans l'histoire de la mort de Louis XIII* (1666, in-fol.), panégyrique des plus étranges, etc. Girard a donné, en outre, de nombreux ouvrages « tournés du latin, » selon son expression favorite, qui lui avait valu d'être surnommé plaisamment *le Tourneur*. Nous nous bornerons à mentionner : l'*Imitation de Jésus-Christ* (1641); les *Vies des saints*, de Ribadeneira (1658); les *Deux fondements du salut*, de L. Lessius (1663), etc.

GIRARD (Claude), théologien français du XVIIe siècle. Il s'est fait connaître par la part qu'il prit aux tentatives faites pour réconcilier les jansénistes avec la cour de Rome. Ce fut lui qui rédigea, avec Nicole, les cinq articles présentés, en 1663, à l'évêque Choiseul, puis envoyés au pape, et qui défendit, dans une conférence, les intérêts de Port-Royal contre le jésuite Ferrier. Girard a publié la *Relation de ce qui s'est passé pour terminer les contestations des théologiens* (Paris, 1663, in-4°).

GIRARD (l'abbé Gabriel), grammairien, membre de l'Académie française (1744), né à Montferrand (Puy-de-Dôme) en 1677, mort en 1748. Il fut aumônier de la duchesse de Berry, fille du régent, et secrétaire-interprète du roi pour les langues esclavonne et russe. Il vécut très-retiré, et l'on ne sait presque rien des circonstances de sa vie. Il doit toute sa réputation à un volume in-12, petit livre, d'une très-grande valeur. La première édition est intitulée : la *Justesse de la langue françoise*, ou les *Différentes significations des mots qui passent pour être synonymes* (1718). Dans une édition subséquente, qui parut en 1736 (2 vol. in-12), l'auteur retourna ainsi le titre : *Synonymes françois, leurs différentes significations, et le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse.* C'est le premier ouvrage publié en France sur ce sujet. Les principes y sont exposés de main de maître. Dès lors le sens des mots fut mieux fixé, notre langue acquit plus de rectitude au point de vue de la propriété de l'expression. Le traité des *Synonymes* a eu de nombreuses éditions. Les traités de Beauzée, de Guizot, etc., etc., n'en sont que le développement. Les autres écrits de l'abbé Girard n'ont pas, à beaucoup près, le même caractère d'originalité : l'*Orthographe françoise sans équivoque et dans ses principes naturels* (1716, in-12); *Vrais principes de langue françoise* ou la *Parole réduite en méthode, conformément aux loix de l'usage* (1747, in-12).

GIRARD (Jean-Baptiste), jésuite et prédicateur, né à Dôle vers 1680, mort dans la même ville en 1733. Recteur du séminaire de la marine et directeur des Ursulines à Toulon, il mit en œuvre les doctrines du quiétisme pour corrompre plusieurs femmes et filles, notamment une demoiselle Catherine Cadière qu'il rendit grosse et voulut faire passer pour sainte. Après lui avoir administré des breu-